

Document d'information

À propos du port en eau profonde d'Iqaluit

Iqaluit est la capitale territoriale du Nunavut et un centre régional dont la population et l'activité économique ne cessent de croître. Au début des années 2000, il est devenu évident que les contraintes de l'ancienne plage de ravitaillement en mer finiraient par avoir un impact sur les opérations de ravitaillement en mer de la collectivité. En particulier, la taille de la rampe pour barges et de l'aire de déchargement, ainsi que le fait que les barges sont soumises aux cycles de marée extrêmes d'Iqaluit, signifiaient que l'ancienne installation deviendrait de plus en plus saturée. Des événements imprévus, tels que des glaces bloquant l'entrée ou deux navires ou plus tentant de décharger en même temps, pourraient entraîner des retards importants, susceptibles d'avoir un impact sur le transport maritime dans d'autres collectivités.

En 2015, le gouvernement du Canada a annoncé un financement de 63,7 millions de dollars pour le projet d'infrastructure maritime d'Iqaluit par l'intermédiaire du Nouveau Fonds Chantiers Canada. La contribution du gouvernement fédéral représente 75 pour cent du coût total de 84,9 millions \$ pour le projet. Le gouvernement du Nunavut a fourni les 21,2 millions \$ restants.

Le projet consiste en un port en eau profonde capable d'accueillir des cargaisons, du carburant et des navires de la Garde côtière canadienne. Les installations comprennent un espace d'amarrage fixe dragué, une zone de dépôt de cargaison, une rampe pour barges et un collecteur de carburant. Des améliorations supplémentaires ont été apportées aux installations maritimes pour petites embarcations en fournissant un brise-lames supplémentaire, une infrastructure de quai flottant et des installations de mise à l'eau des embarcations toutes marées confondues.

En 2018, le contrat du projet de construction a été accordé à Tower Arctic Ltd, et les travaux ont débuté plus tard la même année.

En 2022, le projet a fait l'objet d'un achèvement substantiel, ce qui signifie qu'il est prêt à être utilisé en toute sécurité.

Ce projet a été géré par le ministère des Services communautaires et gouvernementaux (SCG) du gouvernement du Nunavut. Le ministère du

Développement économique et des Transports (DET) est responsable de la supervision continue des installations ainsi que de la satisfaction des autres besoins opérationnels et de maintenance. Le DET possède des fonds pour le fonctionnement et l'entretien de ces installations et travaille actuellement à la création d'un modèle opérationnel qui reflète les capacités et besoins locaux.